

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie chez Alma Association Inc.		Date d'inspection Le 17 août 2026
Nom de l'établissement Garderie Chez Alma		Numéro de permis 2024032
Adresse 161 boulevard Isidore-Boucher Saint-Jacques NB E7B 1W4		Numéro de téléphone (506) 740-4283
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 53	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Pascale Dumont-Levesque	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
21 Les activités quotidiennes de l'établissement agréé sont délibérément planifiées et documentées et elles répondent aux aptitudes, aux besoins et aux intérêts de chaque enfant.	21	25 sept. 2026	
Commentaires: La documentation destinée aux enfants est absente. À l'heure actuelle, seuls les parents ont accès aux activités de leur enfant par l'entremise de l'application Parent. Une discussion a également eu lieu concernant la documentation (ex : photos mensuelles, album, portfolio, etc.) pour les enfants afin de permettre à ceux-ci de faire des retours sur leurs apprentissages et de réfléchir à leurs expériences.			
21 Les activités quotidiennes de l'établissement agréé sont délibérément planifiées et documentées et elles répondent aux aptitudes, aux besoins et aux intérêts de chaque enfant et comprennent : c) des occasions : (iv) d'explorer les arts et les sciences.	21(c)(iv)	25 sept. 2026	
Commentaires: La zone scientifique doit être enrichie. Une discussion a eu lieu concernant l'ajout de bacs sensoriels ou de bouteilles sensorielles à l'intérieur, à la portée des enfants, afin de favoriser leur exploration, leur curiosité et leurs découvertes de façon autonome.			

Commentaires généraux
Lors de ma visite non planifiée en après-midi, j'ai constaté que le ratio éducatrice enfants était conforme. De plus, les enfants en bas âge ne sont pas mélangés avec un autre groupe d'âge. Les éléments suivants sont observés : - L'aire de jeu intérieur est propre, sécuritaire et est pourvue de lumière naturelle. - Le matériel de jeu intérieur est varié, en quantité suffisante pour le nombre d'enfants présent et sont rangés sur des étagères basses, ouvertes et d'accès facile. - La planification des activités quotidiennes est réalisée sur une base hebdomadaire. - Observation de la période de sieste ainsi que de la collation fournie par la garderie (muffins).

original signé par

Pascale Dumont-Levesque

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 17 août 2026

Date

original signé par
Vadel Sokoundjou Takam

Le 17 août 2026

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"